Zeitschrift: Le Messager Raiffeisen : organe officiel de l'Union suisse des Caisses Raiffeisen

Herausgeber: Union suisse des Caisses Raiffeisen

Band: 37 (1952)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. LAUSANNE, avril 1952 N° 4 37e année

Le Messager Raiffeisen

Organe officiel de l'Union suisse des Caisses de crédit mutuel (Système Raiffeisen)

Régie des annonces : ANNONCES SUISSES S.A.
Genève, Lausanne, Zurich, St. Gall et succursales Prix du mm. 10 c.

Paraît chaque mois
Abonnements obligatoires pour les Caisses affiliées (10 ex. par centaine de sociétaires) : Fr. 3.—
Abonnements facultatifs : Fr. 2.50
Abonnements privés : Fr. 4.—

Rédaction et administration : Union Raiffeisen suisse (H. Serex, sous-directeur) à St-Gall. Tél. (071) 2 73 81
Impression : Imprimerie Fawer & Favre S. A., Lausanne

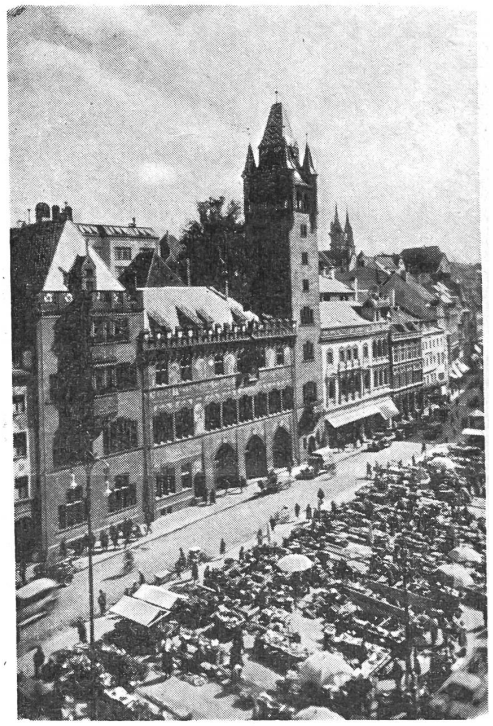

UNION SUISSE DES CAISSES DE CRÉDIT MUTUEL
SYSTÈME RAIFFEISEN

Convocation

à la 49e assemblée ordinaire des délégués
lundi 5 mai 1952, à 8 h. 30
dans la salle de fête de la Foire suisse
à Bâle

Ordre du jour :

1. Allocution d'ouverture du président de l'Union . . . . . — Dr G. Eugster, conseiller national
2. Désignation de 4 scrutateurs.
3. Présentation des comptes et bilan de 1951 ; rapport sur l'activité de la Caisse centrale . . . . . — J. Stadelmann, directeur
4. Rapport sur l'activité de l'Office de revision et la situation des Caisses affiliées . . . . . — I. Egger, directeur
5. Rapport et propositions du Conseil de surveillance . . . . . — A. Muller, conseiller national
6. Résolution concernant l'approbation des comptes et bilan au 31 décembre 1951 et la répartition du bénéfice.
7. Elections ordinaires statutaires (pour la période 1952/1956) :
   a) du Conseil d'administration de 7 membres et de son président ;
   b) du Conseil de surveillance de 5 membres et de son président.
8. Présentation, proposition et décision concernant la création d'un fonds de garantie de bonne gestion des caissiers.
9. Discussion générale.

Droit de délégation selon art. 11 des statuts de l'Union :

« Chaque Caisse a droit à 2 délégués pour la première centaine de sociétaires, plus un délégué pour chaque autre centaine ou fraction de centaine, mais au maximum 5 délégués. Chaque délégué a droit à une voix. »

St-Gall, le 31 mars 1952.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Le président : *Dr G. Eugster.*

Introduction au Congrès de Bâle

L'an dernier, les raiffeisenistes suisses avaient tenu leurs assises annuelles à Genève, où ils avaient été accueillis avec un empressement tout particulier, dont ils ont gardé le meilleur souvenir. Cette année, ils se réuniront à *Bâle,* la grande métropole du nord-ouest de la Suisse, où ils ne s'étaient plus rendus depuis 1941. Ainsi se poursuit l'excellente tradition qui veut que le congrès ait lieu alternativement dans les différentes régions du pays.

Centre d'affaires de premier ordre, point de départ de la navigation rhénane, Bâle est devenue un des moteurs de la vie économique du pays par ses industries et son commerce prospères, ainsi que par sa Foire suisse qui s'y tient chaque printemps. Les modestes « banquiers » villageois se trouveront à Bâle dans la cité des grands financiers. Au début du capitalisme, les échoppes de changeurs réglaient déjà les échanges financiers du courant commercial traversant la ville. Au XIXe siècle, l'industrialisation progressive nécessita la fondation de banques. Un des plus importants instituts financiers suisses, au quel vinrent s'ajouter les succursales de plusieurs grandes maisons de crédit, fondèrent le renom de Bâle comme centre bancaire. En outre, on trouve sur la place plusieurs vieilles banques privées, de brillante réputation. Dans les opérations financières, Bâle a joué de tout temps un rôle considérable et c'est pour cette raison qu'elle a été désignée en 1930 comme siège de la Banque des règlements internationaux.

Bâle-Campagne doit sans doute à cet atavisme d'avoir été parmi les premiers cantons à s'assurer les avantages des coopératives rurales d'épargne et de crédit lancées par le curé Traber. La première Caisse Raiffeisen bâloise date de 1901 déjà. Bâle-Campagne compte actuellement 14 Caisses prospères avec 2500 sociétaires et 8700 déposants d'épargne ; la somme globale de leurs bilans atteint 20,6 millions de francs avec 1,1 million de réserve ; le roulement de 46 millions de francs témoigne de leur activité. Toutes les Caisses sont groupées en une Fédération cantonale très active, qui invite les raiffeisenistes suisses à venir nombreux à Bâle et d'ores et déjà leur souhaite une cordiale bienvenue.

*

Le congrès de 1952 se déroulera selon le programme habituel.

Le *dimanche 4 mai* se tiendra l'assemblée générale de la coopérative de cautionnement. Selon la tradition une soirée de réception aura lieu le soir dans la salle de fête du Pavillon de la Foire suisse, avec le gracieux concours de plusieurs sociétés. Cette soirée permettra aux délégués de fraterniser dans la réconfortante ambiance d'union confédérale qui fait le charme de cette réunion récréative.

L'assemblée plénière des délégués se déroulera le *lundi 5 mai* à 8 h. 45, également au Pavillon de la Foire suisse. Après le discours inaugural du président de l'Union aura lieu la présentation des rapports des deux directeurs de l'Union. Ces rapports exposant la situation actuelle de la Caisse centrale et du mouvement tout entier seront du plus haut intérêt, en fixant les perspectives raiffeisenistes face à l'évolution actuelle économique et financière. L'assemblée entendra ensuite le rapport et les propositions du président du Conseil du surveillance et sera appelée à se prononcer sur l'adoption des comptes et la répartition du bénéfice.

A l'ordre du jour figurent encore cette année les élections, pour la nouvelle période de 1952-1956, de 7 membres du Conseil d'administration et des 5 membres du Conseil de surveillance, ainsi que des deux présidents. Sur les 12 membres actuels de ces organes, 10 acceptent une réélection. Ce sont MM. G. Eugster (St-Gall), A. Büchli (Lucerne), A. Puippe (Valais), F. Schneuwly (Fribourg), P. Dickenmann (Thurgovie), P. Schib (Argovie), S. Chevalley (Vaud) au Conseil d'administration et MM. A. Müller (Soleure), J. Staub (St-Gall), E. Ramu (Genève) au Conseil de surveillance. En revanche, nous aurons le regret d'enregistrer la démission de MM. l'abbé A. Montavon (Berne) et J. Bloch (Bâle), le premier pour raison de santé et le second pour raison d'âge. L'assemblée leur témoignera sa reconnaissance pour les éminents services rendus à la cause raiffeiseniste.

Sans vouloir porter atteinte au droit des délégués de faire éventuellement d'autres présentations, les organes de l'Union proposent comme nouveaux membres du Conseil de surveillance :

M. S. Michel, député à Courtedoux (Berne), président de la Fédération jurassienne, et

M. M. Walkmeister, professeur à l'Ecole d'agriculture de Plantahof, président de la Fédération des Grisons.

Ces candidats sont tous des raiffeisenistes de mérite, dignes à tous égards de la confiance des Caisses fédérées.

Les deux présidents sortants, MM. G. Eugster et A. Müller, acceptent également une réélection.

Outre ces tractanda ordinaires, l'ordre du jour comprend encore la présentation d'un projet de création d'un *Fonds de garantie de bonne gestion des caissiers,* sur lequel l'assemblée délibérera et se prononcera. La garantie de bonne gestion que réclament les statuts est une mesure naturelle et bien ancrée de sage prévoyance. Elle s'impose pour des raisons non seulement matérielles mais également psychologiques ; elle donne du relief à la fonction de caissier et renforce certainement la confiance dans l'institution. Si l'on admet la nécessité de cette garantie, on doit reconnaître que sa fourniture n'est pas toujours aisée, notamment lors

des nouvelles fondations. A maintes reprises, soit des Caisses, soit des Fédérations avaient soulevé le problème et invité l'Union à étudier un moyen de le résoudre. La solution suggérée, de toute évidence la seule appropriée en l'occurrence, est le recours au cautionnement collectif. Après une étude approfondie de la question, les organes de l'Union ont été amenés à envisager la création d'un fonds de garantie de bonne gestion des caissiers ; le projet de règlement élaboré a été soumis aux Caisses avec la convocation. Les organes de l'Union ont la conviction que ce projet d'assurance-caution constitue une heureuse solution à un problème qui préoccupe depuis longtemps les Caisses et les caissiers. Discuté préalablement lors des assemblées des fédérations cantonales, il a obtenu partout un accueil favorable. S'il est accepté, ce Fonds de garantie constituera une réalisation de plus de l'esprit mutualiste de notre mouvement qui augmentera la confiance en nos organisations. Ce sera un fleuron de plus à la couronne des réalisations pratiques du raiffeisenisme suisse.

Le programme général du congrès est donc bien conçu et la régie en sera assurée comme d'ordinaire avec soin par le Bureau de l'Union. A côté des heures de délibérations et de travail, il offre aux participants des loisirs agréables. Les délégués pourront visiter la ville et une excursion en bateau spécial sur le Rhin aura lieu le lundi après-midi, avec visite des installations du port et de la navigation fluviale.

Nous donnons donc rendez-vous aux délégués à Bâle les 4/5 mai prochains et d'ores et déjà leur souhaitons une cordiale bienvenue.

NOUS IRONS A BALE

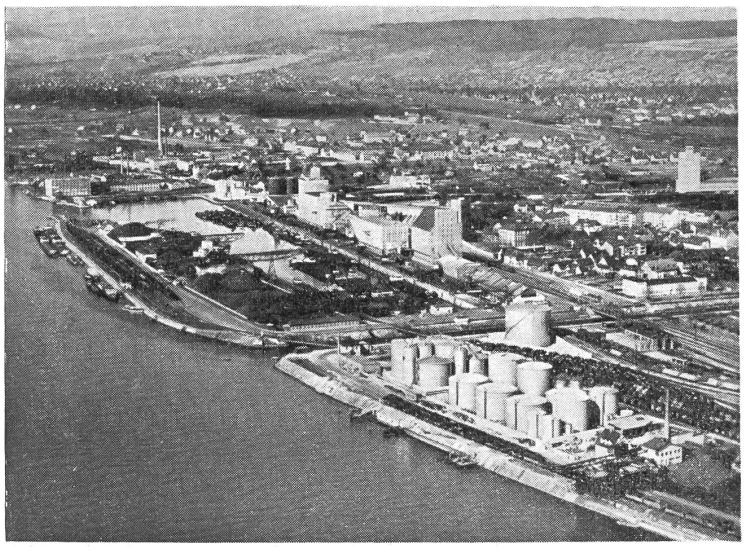

Le port sur le Rhin.

Pittoresque, pleine de charme et d'attraits, forte dans ses caractéristiques, telle apparaît la ville de Bâle. Elle est gracieusement sise au bord du Rhin, à l'endroit où, décrivant un arc de cercle, ce fleuve majestueux prend la direction du nord. Sa situation unique au cœur de l'Europe, à l'extrémité de la plaine du Haut-Rhin et au seuil du Jura où une grande route navigable se croise avec des lignes de communications très importantes, lui fait porter, à juste titre, le nom glorieux de « La Porte d'Or de la Suisse ».

L'histoire de la ville de Bâle se perd dans la nuit des temps. Sortant d'une colonie gauloise, elle devint la Basilea du temps des Romains en relations étroites avec la proche Augusta Raurica. Ce n'est cependant qu'au moyen âge qu'elle reçut son véritable visage. La ville des évêques devint un centre du monde chrétien, un centre de l'esprit et de la science. C'est dans ses murailles que délibéra le grand concile de l'Eglise de 1432 à 1448.

Point de rencontre des cultures française et allemande, Bâle s'ouvre vers le vaste monde, vers la mer, d'où lui est venu le souffle vivifiant des esprits éminents des humanités. Le philosophe Erasme et le peintre Holbein vinrent s'y fixer. Une pléiade de savants et d'artistes leur succédèrent rendant célèbres les chaires de l'honorable Université bâloise, la plus ancienne de Suisse.

Ce passé glorieux d'envergure européenne se lit dans le beau et vieux Bâle avec ses étroites ruelles, ses pignons sur rue, ses terrasses sur le Rhin, ses tours et ses portes historiques de l'ancienne enceinte, ses façades décorées de fresques, ses magnifiques fontaines artistiques et, surtout, ses splendides trésors visibles dans de nombreux musées, dans les bibliothèques, dans les institutions scientifiques et dans les églises.

Parmi ses monuments et curiosités, il faut s'arrêter longuement à la cathédrale avec son cloître et la terrasse d'où l'on a un superbe point de vue sur le Rhin, puis à l'Hôtel de ville sur la place du Marché, à la porte de Spalen, aux monuments de St-Jacques et de Strasbourg. Le passant rassemblera enfin ses impressions qu'il ressentira plus intensément en flânant au bord du Rhin sous les vieilles tours du château et au long des quatre ponts.

A côté de l'antique fleurit le moderne. Non loin des vestiges historiques commencent les quartiers industriels avec leurs hautes cheminées d'usine. A l'horizon se dressent de gigantesques grues et d'énormes gazomètres. Bâle charme par ses contrastes en se montrant sous deux aspects, l'un spirituel, l'autre matériel.

Les importantes installations portuaires sur le Rhin témoignent de la rencontre de trois pays. Des bateaux marchands viennent sans escale des grands océans jusqu'à Bâle. Le port suisse de St-Jean au Petit-Huningue avec ses chalands qu'on charge ou qu'on décharge dans les deux bassins bien outillés est une véritable ruche bourdonnante qui fait de la ville un centre commercial et une place bancaire de premier ordre. Dès lors aucune cause d'étonnement que la Foire suisse d'échantillons de Bâle augmente d'importance à chaque printemps.

Fatigué des bruits de la ville, le promeneur aura encore la ressource de trouver des lieux de refuge et de délassement au Théâtre de la ville, dans les parcs fleuris ornés de superbes monuments, au jardin botanique et, enfin, au célèbre Jardin zoologique, vaste parc verdoyant, ombragé, rafraîchi par l'eau courante, et où il pourra déguster les fameux « Leckerlis » arrosés d'une bière réputée.

Selon ses goûts, le touriste pas pressé s'en ira aux alentours de la ville pour jouir des riants paysages du Jura et de Bâle-Campagne. Du haut de la colline du Bruderholz qu'il peut atteindre commodément en tram, il embrassera du regard l'ensemble de la ville, puis au delà, dans les lointains bleuâtres, la plaine du Sundgau fuyant au nord entre les Vosges et la Forêt Noire et, vers le sud, le Jura avec ses pâturages, ses gorges et ses châteaux en ruines dressés sur les croupes voisines. Contemplant Bâle dans son cadre naturel, le voyageur comprendra que la Ville des Trois pays, assise sur le coude du Rhin, a joué d'intermédiaire entre les peuples et les civilisations, mission à laquelle elle ne faillira pas à l'avenir.

Un milliard de bilan

Un événement particulier marque la clôture des comptes annuels de 1951 des Caisses Raiffeisen suisses : *la somme globale de bilans dépasse le premier milliard de francs.*

Un milliard de francs de dépôts du public !

Une bagatelle, diront peut-être les grands financiers ; à peine le 4 % de l'ensemble des fonds gérés par les établissements bancaires du pays.

Pour nous, qui sommes habitués aux petites dimensions, un milliard a une signification toute particulière. Ce milliard n'est en effet pas formé de gros placements capitalistes, d'importants fonds sociaux, voire même de fonds étrangers. Ce milliard, c'est surtout de la petite épargne, de l'épargne du sou fréquemment, de l'argent qui, sans les Caisses Raiffeisen, n'aurait souvent pas été placé à intérêt et serait resté improductif pour l'économie nationale. Ce milliard montre qu'en matière d'épargne et de crédit, les petits ruisseaux font aussi les grandes rivières.

Tous ces capitaux, les Caisses Raiffeisen les gèrent consciencieusement, selon des principes éprouvés qui leur ont permis de traverser avec succès les passes difficiles des temps de crise et de guerre. Les Caisses affiliées à l'Union suisse constituent le seul groupe d'établissements financiers qui n'a encore jamais subi d'avarie dans ses rangs. C'est là un beau titre de noblesse qui montre que notre population rurale est absolument capable de gérer elle-même, à son profit, sur le plan de la commuauté villageoise autonome et responsable, son épargne et son crédit.

Ce milliard enfin a une haute signification parce qu'il exprime la volonté toujours grandissante d'entraide et de solidarité des adhérents, parce qu'il est le fruit des bonnes volontés qui sont partout à l'œuvre dans le pays, dans l'esprit de fraternité chrétienne voulu par les promoteurs du mouvement.

Les 40 ans de la Fédération Raiffeisen du Valais-romand

Les Raiffeisenistes du Valais-romand se sont réunis à Sion le jeudi 13 mars.

Il n'y eut ni cortège, ni drapeau. Pourtant une ambiance de fête flottait dans l'air. C'est que les assises annuelles de 1952 coïncidaient avec la commémoration du 40e anniversaire de la fondation de la Fédération. 40 ans au service de la population agricole du pays, cela représente beaucoup de sacrifices et d'efforts. Mais il y a la satisfaction que procure une belle réussite.

La séance administrative

Elle est ouverte à 9 h. 30 au Cinéma Lux, par le président *M. Adrien Puippe,* fier de saluer 228 délégués représentant 62 Caisses.

L'ordre du jour est liquidé sans accroc. *M. René Jacquod,* secrétaire, donne lecture d'un excellent procès-verbal de la belle réunion de 1951 à Ardon. Selon la solide tradition, cette rétrospective est bourrée de remarques personnelles, de traits d'esprit et de fines observations. C'est un régal pour les auditeurs. *M. Jos.-Marie Clerc,* trésorier, a géré les comptes sagement. Il peut donc confirmer que la situation financière est saine et permet de voter la cotisation sans aucune majoration.

M. Adr. Puippe présente son *rapport présidentiel.* Il proclame les résultats enregistrés en 1951.

Au 31 décembre 1951, les 63 Caisses fédérées groupaient 7366 sociétaires (augmentation 92). Les bilans totalisaient Fr. 38,6 millions (augmentation de 2,1 millions, soit de 5,7 %). Le chiffre d'affaires, élargi de Fr. 8,5 millions, était de Fr. 54,7 millions. Le bénéfice total de Fr. 152 000 a porté les réserves à Fr. 1 910 000. L'épargne est répartie en 14 420 carnets, qui totalisent Fr. 21,2 millions (augmentation : 463 nouveaux livrets et Fr. 1 360 000).

Le Valais compte en tout (partie allemande et romande) 122 Caisses, 12 450 membres, 29 300 déposants d'épargne et Fr. 72 millions de bilan.

Malgré la progression des fonds confiés de plus de 2 millions, les disponibilités des Caisses n'ont augmenté que de 100 000 francs. La différence a été mise en valeur dans le pays. L'argent du village au village n'est donc pas seulement un slogan à l'intention d'un auditoire réceptif mais une réalité. C'est la réalisation du premier point de notre programme d'action.

Le président Puippe ne se borne pas à lire sèchement quelques chiffres. Il commente chaque poste. Ici, il se déclare satisfait du résultat, là il déclare qu'il y a encore place pour l'effort. Il met les délégués en garde contre toute déviation aux principes de base qui constituent non seulement la caractéristique de nos Caisses, mais sont encore leur raison d'être. N'oublions jamais — proclame l'orateur — que c'est en restant fidèles à ces principes éprouvés que ces résultats ont été possibles. D'autres succès viendront couronner nos efforts si nous restons fidèles à notre mission. M. Puippe conclut en constatant que les Caisses Raiffeisen sont appréciées par le public valaisan.

On rend ensuite un pieux hommage aux dirigeants des Caisses décédés depuis la dernière assemblée. Tous, à la place qui leur était assignée, ont fidèlement servi la cause. Leur exemple est une leçon.

L'Union Raiffeisen suisse, par la voix de son directeur-adjoint, *M. Henri Serex,* félicite les Valaisans pour les fruits de leur excellent travail. Il proclame, à son tour, les résultats obtenus pour l'ensemble de la Suisse. Exerçant avec distinction et doigté sa fonction de mentor des Romands à l'Union suisse, M. Serex est spécialement qualifié pour traiter à fond et en connaisseur de la situation actuelle du marché des capitaux. Chaque Caisse doit dresser un budget objectif, précis, révélant ses possibilités. Elle doit faire preuve également de solidarité envers les sections-sœurs de son entourage et éviter d'appliquer des taux fantaisistes, susceptibles de nuire à la généralité. Dans ce domaine également, « tous sont responsables de tous ». Au sein d'un mouvement comme le nôtre, il ne doit pas y avoir de place pour l'égoïsme. M. Serex présente enfin le projet de fonds de garantie de bonne gestion, appelé à remplacer la garantie personnelle fournie jusqu'ici par les caissiers. Cette nouvelle réalisation coopérative est saluée par un vote de principe unanime de l'assemblée.

M. Paul Puippe, reviseur principal des Caisses valaisannes, rapporte sur le résultat général des revisions de 1951. Un tel exposé contient nécessairement des critiques. Mais, le reviseur loue aussi ce qui est à louer et, pleinement conscient de sa responsabilité, il peut déclarer en connaissance de cause et en toute conscience que la gestion des Caisses de la Fédération justifie la confiance dont elles sont l'objet.

L'utile joint à l'agréable...

Tout en discutant et en échangeant leurs premières impressions, les délégués se rendent à l'Hôtel de la Paix où les attend un excellent dîner, agrémenté de productions des petits chanteurs de Notre-Dame.

Au dessert, le président Puippe remet aux membres des organes dirigeants, en fonction depuis 25 ans, le traditionnel por-

tefeuille dédicacé, témoignage de reconnaissance pour un quart de siècle au service des Caisses rurales. Voici les noms des heureux jubilaires :

MM. Jean Beney, Ayent
Robert Constantin, Arbaz
Ferdinand Bonvin, Arbaz
Jérémie Bonvin, Arbaz
Joseph Magnin, Bagnes
Isaac Perruchoud, Chalais
Daniel Putallaz, Conthey
Julien Roh, Conthey
Pierre-André Emery, Lens
Camille Coquoz, Finhaut
Pierre Hugo, Grône
Rd curé Fournier, Grône
Victor Ruppen, Massongex
Joseph Rey-Buttet, Massongex
Emile Barlatey, Monthey
Fabien Rey, Montana
Louis Rey, Montana
Marcel Rey, Montana
René Pelfini, Riddes
Joseph Beytrison, Salins
Ernest Travelletti, Salins
Camille Papilloud, Conthey
(à titre posthume)
Martin Lamon, Montana
Théodule Donnet, Troistorrents
Denis Carron, Vernayaz

Sur ce, *M. René Jacquod,* nommé major de table, salue avec joie les invités de marque, soit MM. Oscar Schnyder, conseiller d'Etat, Jos. Moulin, conseiller national, Rév. vicaire Delaloye, Paul Mudry, conseiller de la ville de Sion, Henri Gaspoz, greffier au tribunal, Charles Allet — le courtois et serviable conservateur du registre foncier de Sion, providence du reviseur en quête de renseignements — et le rév. chanoine Roduit, ancien membre du Comité fédératif. M. l'abbé Crettol se joint un peu plus tard à l'assemblée.

A tout seigneur tout honneur. M. le conseiller d'Etat *Oscar Schnyder,* dans une envolée pleine d'humour, apporte le salut et les félicitations du gouvernement. Pour lui personnellement, c'est une joie d'être en ce jour parmi les Raiffeisenistes (qu'il a appris à connaître au sein des deux Fédérations valaisannes).

M. Paul Mudry, conseiller, se fait le porte-parole des autorités civiles et *M. le vicaire Delaloye* des autorités religieuses de la ville de Sion.

La parole est alors donnée au conférencier de la journée, *M. le conseiller national Joseph Moulin.* En un exposé concis, l'orateur traite du problème capital de l'heure : *La loi sur l'agriculture.* Il brosse un excellent tableau de l'évolution de l'agriculture helvétique au cours des dernières décennies. Il explique de façon simple, compréhensible, l'essentiel de la loi que le peuple suisse a, entre temps, adoptée. Proche des gens et des choses de la terre, M. Joseph Moulin est mieux qu'un éblouissant théoricien : c'est l'authentique représentant de la terre valaisanne, dont il parle avec amour et ferveur. Les délégués ont ainsi pu se faire un idée précise de cette loi. Brillamment appuyé par *M. l'abbé Crettol* — un autre défenseur paysan de mérite — M. Moulin a certainement convaincu son auditoire.

40 ans au service du pays.

Le comité a réservé pour la fin un morceau de choix : *l'historique du mouvement Raiffeisen en Valais.* M. Adr. Puippe, qui préside pour la trentième fois l'assemblée de la Fédération, était spécialement bien placé pour le faire. Son exposé fait état tout d'abord des débuts qui, ici aussi, furent difficiles. Il fallut lutter contre la méfiance, contre l'indifférence, contre une opposition tenace. Le Raiffeisenisme valaisan a connu, lui aussi, son époque héroïque.

C'est incontestablement à son clergé que le Valaisan doit l'introduction du mouvement dans le pays. En 1908, le doyen Bourban, de Leytron, tenta la première expérience dans sa paroisse. Elle fut concluante et en 1910 une douzaine de communes avaient suivi l'exemple. Les Caisses ressentirent alors le besoin de se réunir en fédération. C'est ce qui fut fait le 29 juin 1912. Les premiers présidents furent le curé Monnay, de Chippis, le caissier P. Bovier, de Leytron, et le curé Gaspoz, d'Hérémence. Une ovation est faite à M. Célestin Fardel, caissier d'Ayent, qui fit partie du premier comité.

Les assemblées de fédération de l'époque n'avaient naturellement pas l'ampleur de celles d'aujourd'hui. On se réunissait alors autour d'une table ronde. Mais l'on n'était pas moins convaincu de servir une cause juste et bonne. Après un temps d'arrêt, les fondations reprirent, autour de 1921 et se succédèrent chaque année au rythme de 5, 6, parfois même 8. C'est ainsi que l'on parvint aux beaux résultats proclamés le matin. Le président Puippe profite de l'occasion pour souligner une fois de plus la valeur des principes qui permirent cet essor. Il rendit un juste hommage à la contribution apportée par l'Union suisse et son office de revision et invite les délégués à toujours suivre les consignes qui viennent de la Centrale. Cette dernière — dit-il — voit les choses de haut. Elle est à même de faire profiter chaque Caisse des expériences faites au cours des années.

Le président Puippe éprouve une légitime fierté à décrire de façon attrayante la marche à l'étoile de cette belle œuvre — qui fut en grande partie son œuvre.

C'est ce que souligne encore *M. le directeur-adjoint Serex* qui adresse au président Puippe les compliments et les remerciements des organes directeurs de l'Union et lui remet, en témoignage de reconnaissance, des fleurs accompagnées d'un modeste souvenir de cette journée jubilaire.

Les discours et interventions de l'après-midi étaient encadrés de commentaires spirituels de l'excellent major de table M. René Jacquod, qui s'est acquitté d'une fonction délicate avec le brio que tout le monde lui connaît.

Le 40e anniversaire de la Fédération des Caisses Raiffeisen du Valais-romand laissera dans le cœur de tous les participants un vivant souvenir. Il aura ranimé la flamme et convaincu les Raiffeisenistes de l'utilité de leur belle tâche.

* *

LA VIE DES CAISSES AFFILIÉES

Assemblées jubilaires

GIVISIEZ (Fribourg)

Un premier cinquantenaire en Suisse romande

Le dimanche 17 février, les villages de Givisiez et Granges-Paccot étaient en fête. La Caisse locale commémorait un double cinquantenaire : celui de sa fondation et celui de l'entrée en fonction de son caissier M. Alfred Bulliard.

Avant de relater les péripéties de cette belle journée, il convient de situer un point d'histoire :

En 1900, le curé Traber fondait la première Caisse Raiffeisen suisse, à la suite d'enseignements puisés directement à la source, dans les organisations Raiffeisen d'Allemagne. Un an plus tard seulement, en 1901, le curé de Torrenté fondait la Caisse de Givisiez, sur le modèle des Caisses rurales françaises, créées par Louis Durand, l'émule en France de Raiffeisen. On doit admettre que de Torrenté n'avait certainement pas connaissance à ce moment des créations de Caisses de son confrère Traber en Suisse allemande. Ce n'est en effet qu'en 1909 que de Torrenté écrivit à Traber pour demander l'admission de sa Caisse dans l'association suisse des Caisses Raiffeisen. De ce fait, les historiens du mutualisme de crédit dans notre pays n'ont considéré Givisiez comme Caisse Raiffeisen que depuis cette date. C'est la Caisse de Belfaux, constituée pourtant seulement en 1907, qui porte officiellement le titre de première Caisse Raiffeisen du canton. Ensuite des circonstances, Givisiez s'est trouvée ainsi frustrée de la place qu'elle mérite d'occuper. Aussi convient-il, comme l'a fait avec raison un orateur au cours de la manifestation, de rectifier l'histoire et de décerner

à la Caisse de Givisiez le titre auquel elle a droit de première Caisse de crédit mutuel du canton et de la Suisse romande.

La célébration du jubilé comportait trois phases. A 9 h. 30 eut lieu un office divin avec sermon de circonstance à l'église de Givisiez. Puis, à 11 heures, les sociétaires se rendirent en car à Granges-Paccot pour l'assemblée générale ordinaire. Le président, *M. Joseph Verdon,* expédia avec une souriante autorité les affaires administratives. Les comptes et bilan furent adoptés après la présentation d'objectifs et suggestifs rapports du Comité de direction, du caissier et du Conseil de surveillance. La Caisse compte 43 sociétaires et 191 déposants d'épargne, le bilan se monte à Fr. 520 000.— avec 28 750.— de réserve. M. Emile Waeber est nommé définitivement caissier, l'honorariat ayant été décerné à M. Bulliard, en considération de ses 50 ans de fonction. Puis l'intérêt de la part sociale fut distribué, cependant que s'ouvrait une intéressante discussion prouvant l'attachement que les sociétaires portent à leur association.

A midi, sociétaires et invités se réunissaient à nouveau dans la grande salle, agréablement pavoisée, du Restaurant de Granges-Paccot pour le banquet qui préluda à la *manifestation jubilaire* proprement dite, que dirigea avec beaucoup de verve *M. Louis Demierre.* A la table d'honneur avaient pris place M. Renevey, préfet de la Sarine, M. le curé, les représentants des autorités locales et les délégués de l'Union suisse et de la Fédération cantonale, entourant l'heureux jubilaire M. Alphonse Bulliard, instituteur émérite. *M. Verdon,* président, ouvrit la partie oratoire en donnant un aperçu rétrospectif de la fondation et de la vie de l'association, en rendant un vibrant hommage aux membres et à tous ceux dont la précieuse collaboration a permis de si beaux résultats. Il situa fidèlement l'œuvre réalisée, étayant son exposé de considérations d'une haute élévation de pensée sur les temps passés et présents. *M. Serex,* vice-directeur, apporta ensuite le message de l'Union Raiffeisen suisse à la Caisse jubilaire, à laquelle il délivra un diplôme d'honneur; il cita particulièrment à l'ordre du jour et remit un souvenir à MM. Joseph Verdon, président, Théophile Berard, secrétaire, et tout spécialement à M. Alphonse Bulliard, caissier, en activité les deux premiers depuis 30 ans et le dernier depuis 50 ans au sein des organes dirigeants. Ces hommes de cœur et de dévouement ont bien mérité de la cause Raiffeisen; honneur à eux! Par l'organe de son président, *M. le doyen Monnard,* la Fédération des Caisses de Fribourg romand s'associa à son tour aux félicitations et vœux jubilaires; dans sa péroraison, l'orateur souligna la haute valeur de l'action Raiffeisen sur le plan communautaire, cela grâce à son essence non seulement économique, mais encore sociale et morale. *M. le curé Despont* mit ensuite en évidence l'influence de la Caisse sur le plan spirituel de la paroisse, signalant que si, comme dans la Caisse Raiffeisen, tous les hommes du monde se donnaient la main, on pourrait faire une ronde heureuse autour du monde. *M. Marcel Renevey,* préfet de la Sarine, exprima ensuite la joie qu'il a eue de vivre les différentes manifestations de la journée et la forte impression qu'il en emporte; aidons-nous mutuellement et nos charges seront moins lourdes: la Caisse Raiffeisen a le mérite de réaliser dans la vie quotidienne notre devise nationale l'« un pour tous tous pour un ». On entendit encore *M. Stalder,* syndic et député, *M. Chassot,* de Belfaux, parlant au nom des Caisses voisines, ainsi que M. Burgi, instituteur, et M. Waeber, caissier. Enfin, *M. Alphonse Bulliard,* le caissier-cinquantenaire auquel chaque orateur s'est plu à rendre hommage, est l'objet d'une touchante ovation de reconnaissance. En termes émus, l'heureux jubilaire remercie; il manifeste sa joie et exprime sa gratitude à Dieu qui lui a permis de vivre encore cette mémorable journée de récollection, l'une des plus belles de son existence. Tous ces toasts furent encadrés d'excellentes productions de la société de chant de Givisiez ainsi que du club de jodleurs « Alprösli ».

Tenu dans la dignité et l'allégresse, ce premier cinquantenaire en Suisse romande laissera une forte impression aux participants; il constitua un authentique morceau de véritable vie populaire, une démonstration de la place considérable que la Caisse Raiffeisen prend au cours des années dans la vie d'un village ou d'une paroisse.

CORSIER (Genève)

L'assemblée générale du jeudi 14 février 1952, clôturant le 25e exercice de la Caisse Raiffeisen de Corsier, a eu un plein succès grâce, d'une part à la direction compétente de M. Jean Dusseiller, président, et d'autre part à l'assistance non seulement de tous les sociétaires mais encore de nombreux amis et invités, notamment de MM. l'archiprêtre Bianchi, Desbaillets, président de la Chambre d'agriculture, E. Ramu, vice-président de la Fédération des Caisses Raiffeisen du canton de Genève, H. Berthoud, chef du Service de l'agriculture, F. Favre, maire et président de la Caisse de Meinier, l'abbé Métral, ancien curé et l'abbé Rebut, curé actuel de Corsier. E. Bucheler, représentant de l'Union suisse. Des lettres d'excuses et de félicitations étaient arrivées de M. le Conseiller d'Etat de Senarclens, du maire de la commune, M. Blanchard ainsi que du premier caissier, M. L. Chamay.

La partie administrative, soigneusement préparée, a été liquidée promptement. Des rapports détaillés qui ont été présentés, nous signalons ici les données suivantes: durant ses 25 ans d'activité, la Caisse a rempli une mission importante dans son double rôle de collectrice d'épargne et de source de crédit. Les dépôts confiés accumulés atteignent près d'un quart de million de francs sur 107 livrets d'épargne. Le roulement total a dépassé 7 millions de francs et les bénéfices ont permis la constitution d'un fonds de réserve de 7 200 francs. La société compte 28 membres et atteint ainsi presque le maximum possible. Tous les milieux de la population sont en relation avec la Caisse qui déploie une activité féconde grâce au dévouement des dirigeants et à la solidarité des déposants et des débiteurs.

L'Union suisse a fait remettre à la Caisse en fête un diplôme de reconnaissance pour sa fidélité dans l'application du programme raiffeiseniste et pour les services rendus au mouvement suisse. Avec Avusy, Compesières, Meinier et Choulex, la Caisse de Corsier a marqué le point de départ du raiffeisenisme dans le canton de Genève. Tous les invités ont exprimé aux Raiffeisenistes de Corsier et en particulier au président jubilaire leurs félicitations et leurs remerciements pour l'activité exemplaire et fructueuse déployée durant le premier quart de siècle. Puisse cette sympathique Caisse Raiffeisen continuer sa mission sociale et économique pour le progrès de la commune et comme solide pilier du crédit mutuel suisse. *ch*

MEINIER (Genève)

La grande famille raiffeiseniste de Meinier a commémoré dignement et dans le même cadre que sa voisine de Corsier, les 25 ans d'existence de la Caisse locale. Les présidents des deux Caisses, MM. Jean Dusseiller (Corsier) et G. Favre, maire (Meinier), œuvrant en collaboration avec M. l'abbé Bianchi, ont été à l'époque les pionniers des premières Caisses dans le canton de Genève. Les deux présidents sont depuis 25 ans à la tête de leur Caisse villageoise respective et ils ont contribué de façon décisive aux succès réalisés.

Avec la compétence et le dévouement pour la cause raiffeiseniste qui le caractérisent, M. Favre a préparé et présidé l'assemblée de fête du jeudi 21 février 1952. Durant la partie administrative, les dirigeants ont présenté des rapports détaillés sur l'activité annuelle et sur la situation du bilan. La Caisse prend toujours plus d'extension. Des 500 habitants de la commune, 61 sont sociétaires raiffeisenistes et 220 profitent de la Caisse pour y déposer leurs économies. L'argent du village dont la Caisse dispose ainsi pour satisfaire aux besoins de crédit dans la commune se chiffre à 427 000 francs. Les opérations traitées en 25 ans portent sur un montant de 12 millions de francs. Aucune perte n'a été subie et malgré les conditions favorables appliquées aux déposants et aux débiteurs, les bénéfices accumulés constituent une réserve de 21 000 francs. Depuis 23 ans, la caissière, Mlle Louise Willi, assure la gérance de la Caisse d'une manière très heureuse et sympathique. C'est avec un visible plaisir qu'elle a présenté à l'assemblée le bilan, promptement et correctement établi. Soulignant le résultat favorable des contrôles effectués, M. l'abbé Simond, président du Conseil de surveillance, a proposé l'approbation du bilan avec remerciement à l'adresse de la caissière et du comité. Le fait qu'aucun intérêt débiteur n'est en souffrance et que l'amortissement des dettes intervient très régulièrement, mérite un hommage particulier et prouve l'influence éducatrice bienfaisante de cette institution de crédit mutuel.

Immédiatement après l'assemblée ordinaire, les membres et de nombreux invités se sont à nouveau réunis dans la salle communale. Un excellent repas leur a été servi, agrémenté par des productions de la société de chant. Dans un discours de circonstance, le président *M. Favre* a remémoré la fondation et le développement de la société, en mettant en relief l'activité déployée et les bons services rendus par ses collaborateurs. M. l'abbé Simond a remis un souvenir au président et à la caissière, en leur exprimant les remerciements de tous les raiffeisenistes non seulement pour l'œuvre qu'ils ont accomplie avec dévouement, mais surtout aussi pour le véritable esprit mutualiste qui a animé et guidé leurs actes. M. Jean Dusseiller a présenté les félicitations de la Fédération genevoise des Caisses Raiffeisen et de la Chambre d'agriculture en exaltant dans une allocution de circonstance la grandeur du programme raiffeiseniste de solidarité villageoise. Vivement ovationné par l'assemblée, M. l'archiprêtre Bianchi a rendu hommage en termes vibrants à l'initiative et au courage des fondateurs;

il se réjouit de l'esprit de fraternité et de concorde qui règne chez les Raiffeisenistes genevois des deux confessions, fruit de l'influence heureuse de feu M. le conseiller d'Etat Anken et des dirigeants du mouvement. Ont pris encore la parole *M. L. Chillier,* un pionnier de la première heure, et *MM. Berthoud,* chef du service de l'agriculture, ainsi que le représentant de l'Union suisse, reviseur *Bucheler,* qui remit à la Caisse un diplôme d'honneur avec les vives félicitations des 940 Caisses sœurs de la Suisse. Puis, tour à tour, les délégués des Caisses voisines, *MM. Mévaux* (Jussy), *Rivollet* (Choulex), *Margand* (Collonge) et *Dessuet* (Presinge) toastèrent à la prospérité de l'heureuse jubilaire. *ch*

GLOVELIER (Jura)

Le dimanche 2 mars, tout le village était en liesse. Il s'agissait de commémorer le premier quart de siècle d'activité de la Caisse Raiffeisen locale. Autorités religieuses et civiles entouraient la centaine de sociétaires qui avaient pris place dans la vaste salle communale gracieusement décorée aux couleurs fédérales et cantonales flanquées des armoiries communale et jurassienne. Les parois étaient tapissées d'illustrations fort artistiques, symboles des dix commandements raiffeisenistes qui créaient une ambiance de circonstance.

Débutant à 14 heures, la partie administrative de cette 25e assemblée générale fut rondement menée par le président, *M. Joseph Aubry:* ouverture, constitution du bureau, lecture du procès-verbal, puis présentation des comptes et bilan. Des rapports présentés à cet effet par les organes responsables, nous extrayons les chiffres suivants:

L'effectif des sociétaires est de 103. Le bilan se monte à Fr. 530 832.—. Les dépôts confiés dépassent le demi-million dont Fr. 326 264.— d'épargne en 259 livrets et 78 000 en obligations. Mis à part la proportion rationnelle et précieuse des disponibilités que la Caisse conserve sagement pour les besoins courants, tous ces fonds ont trouvé emploi sur place au profit de la population laborieuse du village en une centaine de prêts et crédits. Le bénéfice de l'exercice de 1 808,95, ajouté intégralement à la réserve, constitue une fortune commune appréciable de 14 993 francs.

Quelques mutations sont apportées au sein du Comité de direction. M. Louis Aubry, dont la santé réclame des ménagements, se démet de sa fonction de président mais consent à rester membre du comité qui pourra bénéficier encore de son expérience. Il est remplacé à la présidence par le secrétaire actuel, M. Louis Bailat, jeune force que la salle acclame. Le vétéran démissionnaire, M. Louis Bourquard, est remplacé par M. Joseph Jolidon.

Pendant la distribution de l'intérêt aux parts sociales, la Fanfare bien en forme et aux équipements modernes battant neufs prend place sur la scène. Ses accords mélodieux et entraînants font l'agréable transition entre l'assemblée officielle et la séance commémorative. D'alertes demoiselles versent le verre de l'amitié qui arrosera une délicieuse collation. Du coup, on est dans une atmosphère de fête. Tour à tour, et selon un ordre établi, des orateurs vont célébrer les mérites de l'institution jubilaire.

M. Aubry, président, dirige la manifestation avec toute sa franche bonhomie. Son visage épanoui marque le succès déjà assuré de la journée. Il adresse de vibrants souhaits de bienvenue à toute l'assistance et accueille tout spécialement les invités avec des mots sortis du cœur, les délégués de l'Union suisse et de la Fédération jurassienne des Caisses Raiffeisen, M. le curé et M. le maire de Glovelier, représentant les autorités locales, la délégation de la Caisse sœur de Boécourt ainsi que celles des diverses sociétés locales.

Il appartenait au caissier, *M. Joseph Jeanguenat,* de présenter une notice historique de la Caisse. Ayant tous les documents et la statistique à sa disposition, il était bien placé pour remémorer fidèlement la vie de l'association pendant ses 25 ans d'existence. Il le fait avec conscience et précision. Il rappelle la mémoire du pionnier fondateur, le révérend curé Xavier Houlmann et proclame les noms des 21 courageux citoyens qui répondirent à son appel, le 4 janvier 1927. Après un émouvant hommage aux morts, les onze survivants de l'équipe des fondateurs sont mis à l'honneur et sont l'objet d'une gentille attention. Le narrateur relève ensuite les mérites des dirigeants qui se sont succédé à la tâche et illustre le développement des affaires en cours des ans. Si les chiffres sont restés bien modestes pendant les quinze premières années, le bilan n'atteignant, à la fin de cette époque, que la première centaine de mille, ils ont, par contre, progressé à grands pas durant la dernière décennie. Frappante est également l'évolution des taux. Après avoir marqué les réalisations, M. Jeanguenat clôt sa chronique par les perspectives d'avenir et en appelle à la protection de la Providence alors que toute la salle entonne avec lui l'hymne jurassien, *la Rauracienne.*

Le délégué de l'Union, *M. Froidevaux,* reviseur, apporte le salut des organes centraux et de toutes les Caisses Raiffeisen suisses. Il remet à la Caisse jubilaire le diplôme d'honneur traditionnel et fait entendre le message Raiffeisen, plaçant opportunément la Caisse locale de crédit dans le cadre de la communauté villageoise qui doit pourvoir à sa propre autonomie dans tous les domaines de la vie rurale. L'esprit de solidarité doit faire naître et prospérer des petits organismes à la hauteur de l'homme, telle la Caisse Raiffeisen dans le domaine de l'épargne et du crédit, pour assurer une économie progressiste, démocratique et fédéraliste.

On entend ensuite la voix de la Fédération jurassienne. Son président, *M. Sylvain Michel,* député et maire de Courtedoux, accompagné de son secrétaire, M. Louis Daucourt, de Fahy, félicite la Caisse fédérée, lui apporte les vœux de toutes les Caisses jurassiennes et lui remet, en hommage de gratitude pour les services rendus à la cause, une assiette murale dédicacée et portant l'insigne Raiffeisen avec les armoiries jurassienne et communale. Il a encore l'agréable mission de mettre à l'honneur le vétéran, *M. Louis Bourquard,* qui a accompli 25 ans d'activité au sein des organes de la Caisse. Il lui fait présent du portefeuille que la Fédération réserve aux bons et fidèles serviteurs de l'idéal Raiffeisen.

Tout ému mais fier, se soutenant avec sa canne, le vétéran remercie pour ce geste qui lui va droit au cœur, rappelle des souvenirs et fait des vœux pour que la génération montante poursuivre avec enthousiasme l'œuvre d'entraide entreprise il y a un quart de siècle.

M. le maire Chavanne associe l'autorité communale et toute la population aux souhaits qu'il apporte à l'institut financier qui déploie son activité bienfaisante au profit de la communauté. En témoignage de reconnaissance, il offre à la Caisse jubilaire un splendide plateau en étain massif, portant ces mots « ... merci pour les services rendus à la population du village ».

Au nom de l'autorité paroissiale et religieuse, *M. le révérend curé Frainier* se réjouit des succès remportés par la Caisse Raiffeisen du village et lui prodigue ses encouragements à poursuivre l'œuvre dont il souligne les principes d'essence chrétienne. Il met en parallèle la situation des ruraux d'aujourd'hui gouvernant leurs propres finances par la coopération avec celle des paysans d'autrefois sous la griffe des usuriers. Il rompt une lance en faveur du développement de l'esprit d'épargne parmi la jeunesse à laquelle il faut apprendre à faire les premiers pas dans l'usage de l'argent.

On entend encore le salut des raiffeisenistes du village voisin de Boécourt par la voix de leur président, *M. Louis Schaffner,* accompagné du caissier, M. Xavier Stékoffer. Et le nouveau président de Glovelier, *M. Louis Bailat,* se présente à l'assemblée en promettant son dévouement entier à la cause. Il a une pensée de reconnaissance pour son prédécesseur à la présidence, auquel il remet un modeste souvenir.

La Fanfare sur la brèche durant toute la manifestation répand encore ses flots d'harmonie alors que le président met le point final à cette manifestation en tous points réussie. Une aussi brillante journée marquera dans les annales de la Caisse et lui vaudra certainement un nouvel essor. *Fx.*

ASSEMBLEES ORDINAIRES

MIECOURT (Jura)

Le 1er février, la Caisse de Miécourt a tenu son assemblée annuelle. Le président du Conseil de direction, M. Gilbert Petignat, nous a fait un rapport sur l'activité de la société durant 1951; les progrès réalisés ont dépassé ce que l'on espérait. Les dépôts comme les emprunts ont été nombreux. Le nombre des sociétaires se monte à 46.

M. Auguste Petignat fils, caissier, donne lecture des comptes; on constate 750 francs de bénéfice net et une réserve de 1100 francs.

Dans son rapport, le Comité de surveillance représenté par M. Robert Boéchat signale: le bilan de 258 610 francs est conforme au livre comptable; le rapport de la révision de l'Union suisse contient un jugement favorable sur la situation de notre Caisse. En conclusion, le Conseil de surveillance exprime au Comité de direction, spécialement à son président, tous ses compliments et au dévoué caissier ses félicitations et remerciements pour le consciencieux et fructueux travail fourni.

M. Jean Vifian, membre du Comité de direction, est démissionnaire. Pour le remplacer, le choix s'est porté sur M. Jean Huber, jeune homme sympathique, ancien élève de l'Ecole d'agriculture. MM. Georges Choulat et Robert Bonvallat, qui ont déjà fait leurs preuves, sont réélus à la satisfaction générale pour une nouvelle période.

Par suite du départ de M. Joseph Girard, c'est M. Georges Faivre, qui est élu vice-président du Conseil de surveillance. Après la remise des parts sociales, la séance est levée à 21 h. 30. *P.*

LES PONTS-DE-MARTEL (Neuchâtel)

Sous la présidence de M. Jean Zmoos, notre Caisse a eu son assemblée générale le 5 mars au soir à l'Hôtel du Cerf, avec une participation nombreuse, malgré le mauvais temps.

Dans son discours d'ouverture, le président salue spécialement les trois délégués de la Caisse voisine de Brot-Plamboz et les nouveaux membres. Il rappelle le départ de M. John Perret père et pour lui rendre un pieux hommage, l'assemblée se recueille un instant.

Le secrétaire, M. Samuel Randin, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, lequel est adopté avec remerciements. Le président présente ensuite un rapport bien documenté du Comité de direction. Il parle spécialement de la situation économique de notre région, puis du statut agricole, qui est aussi un problème d'importance vitale pour les Caisses; il en recommande l'acceptation lors du scrutin du 30 mars 1951. Dissertant sur l'activité déployée par la Caisse qui compte 126 membres, le président se réjouit d'un exercice heureux. Le bilan, en augmentant de 162 000 francs, se chiffre à 1 466 541 francs. En 1597 opérations, le mouvement atteint 2 268 660 francs. Après déduction de tous les frais et impôts, le bénéfice net est de 6 248 francs, qui est versé au fonds de réserve.

Le rapporteur parle ensuite de l'activité du Comité, séances, révisions, délégations et remercie tous les membres, déposants et débiteurs, et surtout les administrateurs.

Le serviable et dévoué caissier, M. Ulysse Benoît, présente son exposé, en se recommandant toujours pour toutes opérations financières entrant dans le cadre des statuts.

Au nom du Conseil de surveillance, M. Aug. Haldimann, président, rapporte; après leurs constatations, comptes et bilan correspondent bien avec les livres comptables, les débiteurs font face à leurs engagements et l'argent en dépôt est placé contre bonne garantie. Sur la proposition de M. Haldimann, l'assemblée adopte les comptes, avec remerciements aux dirigeants.

M. Zmoos donne ensuite un aperçu sur les 15 ans d'activité de la Caisse. Le petit arbuste avec une trentaine de branchettes planté par le Comité d'initiative il y a 15 ans est devenu un arbre avec un gros tronc et 126 branches plus ou moins fortes. L'orateur commente le développement de la Caisse par étapes de 5 ans. Pour terminer, il forme des vœux de prospérité pour cette institution d'entraide et de solidarité afin qu'elle puisse rendre toujours plus de services dans notre chère commune.

M. Alb. Robert, président de la Caisse Raiffeisen de Brot-Plamboz, remercie pour l'invitation qui lui a été adressée et forme les meilleurs vœux pour notre Caisse.

Après le paiement de l'intérêt des parts sociales, M. Jean Marti, instituteur, présente de très beaux films documentaires, sonores et en couleurs, le premier sur l'élevage au Canada et le second sur la vie primitive des Esquimaux.

Pour marquer les 15 ans d'activité, une collation était offerte; elle contribua à resserrer les liens raiffeisenistes. *Z.*

COURRENDLIN (Jura)

Tout récemment, notre Caisse de crédit mutuel tenait sa 26e assemblée générale ordinaire. Pour cette occasion, un grand nombre de ses membres s'était dérangé et témoignait ainsi de leur intérêt pour les choses de la banque locale.

Dans un magistral exposé, M. Cortat, maire à Rossemaison, président, rapporta sur le travail de l'année réalisé en 1951: à la fin de l'année, la Caisse comptait 152 membres, son bilan atteignait environ 950 000 francs et son roulement d'affaires s'élevait à près de deux millions.

M. Cortat fit également diverses considérations sur la situation nationale et internationale et rompt une lance en faveur du statut agraire sur lequel le peuple suisse sera invité à se prononcer le 30 mars.

Il appartenait ensuite au caissier, M. Faehndrich, de parler plus spécialement de chiffres. Avec clarté et précision, le trésorier démontra la faveur et la confiance dont jouit notre petite institution de crédit: en 1951, nous avons ouvert, dit-il, 41 nouveaux comptes d'épargne, ce qui augmente le nombre des déposants à 602. Ensemble, leurs dépôts atteignent le joli montant de 734 945 francs. En matière de crédit, il a été accordé près de 20 prêts pour un montant de 167 000 francs. La ponctualité dans les règlements des intérêts et amortissements fait honneur aux débiteurs. Par les chiffres d'épargne cités plus haut, on peut se rendre compte que l'esprit d'économie est bien vivace à Courrendlin et dans les villages avoisinants où il se développe de plus en plus depuis la constitution de la Caisse Raiffeisen. M. Faehndrich fait encore remarquer, et à très juste titre, que la Caisse locale contribue à la bonne marche de la communauté, puisqu'elle en est un important contribuable.

Après le rapport du président du Conseil de surveillance, M. le chanoine Bourquard, les comptes sont acceptés et décharge en est donnée aux responsables.

Après un bref exposé sur la loi agraire et la présentation de jolis films dont un sur les coopératives rurales en Amérique, l'assemblée est levée: chacun s'en retournant avec l'impression que notre Caisse rurale est en bonnes mains et qu'elle est en mesure de rendre de grands services à notre population laborieuse. *A. G.*

SAXON (Valais)

Le dimanche 9 mars dernier, les membres de la Caisse de crédit mutuel de Saxon étaient réunis en assemblée annuelle dans la Grande salle du Cinéma Rex.

Après le salut de bienvenue à la nombreuse assistance, M. Louis Delaloye, président du Comité de direction, fait un tour d'horizon sur les événements qui intéressent les raiffeisenistes.

Le protocole de l'assemblée de 1951 est lu et adopté avec félicitations à M. A. Vernay qui a le don d'intéresser l'auditoire. Puis c'est M. Robert Felley, notre sympathique caissier, qui donne lecture des comptes; ce n'est pas une sèche et indigeste nomenclature de chiffres, car le caissier les interprète avec bonheur. Il souligne en particulier le bond en avant de 100 000 francs du bilan qui atteint ainsi 1 140 000 francs, le coquet bénéfice de 7 320 francs, ce qui porte la réserve à près de 55 000 francs.

L'assemblée a ensuite la bonne fortune d'entendre les très intéressants rapports de MM. L. Delaloye et R. Guigoz, respectivement président du Conseil de direction et de surveillance. Il est constaté que le service des prêts est normalement amorti et que les débiteurs s'acquittent régulièrement des intérêts.

Pour la circonstance, le Comité avait fait appel à M. Angelin Luisier, directeur des Etablissements pénitentiaires du canton, qui avait pour mission d'exposer le rouage de la loi sur l'agriculture. M. Luisier s'est acquitté de sa tâche avec clarté et compétence. De la discussion qui a suivi, on a pu se convaincre que le distingué conférencier avait réellement intéressé l'auditoire. Si cet acte législatif n'apporte pas aux paysans toutes les garanties désirables, il contribuera, à n'en pas douter, à leur assurer des jours plus sereins. *D.*

† Johann SCHERRER

Les raiffeisenistes apprendront avec chagrin le décès, survenu le 1er mars à l'âge de 82 ans, de Johann Scherrer, ancien membre du Comité de direction de l'Union.

Johann Scherrer, de Niederhelfenschwil (St-Gall), fut l'un des premiers apôtres du curé Traber et un ardent pionnier du mouvement Raiffeisen à ses débuts. Il fut l'un des principaux initiateurs et le caissier pendant 32 ans de la Caisse de son village, qui commémorera cette année le 50e anniversaire de sa fondation.

Le défunt porta également d'emblée un vif intérêt aux affaires de l'Union suisse dont il saisit de suite l'importance pour la sécurité et l'avenir du mouvement. Il fut l'un des 21 délégués qui, en 1902, décidèrent la fondation de notre association nationale. Il participa dès lors régulièrement à ses congrès annuels et, en 1912, lorsque l'Union traversa une certaine crise de croissance qui entraîna la démission du curé Traber de la direction de l'Union, l'assemblée des délégués l'appela à faire partie du Comité de direction, où il fonctionna d'abord comme secrétaire puis comme vice-président jusqu'en 1948 soit pendant 36 ans. Scherrer fut l'un des principaux artisans de l'Union dans sa forme actuelle et contribua à forger l'association nationale autonome, forte et prospère que nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui. Un de ses grands mérites est d'avoir toujours porté bien haut le flambeau allumé par le pionnier Traber et d'avoir toujours été un gardien vigilant de la doctrine de Raiffeisen dans sa conception la plus pure et la plus noble.

Les obsèques de Johann Scherrer eurent lieu à Niederhelfenschwil le 4 mars et une foule considérable rendit les derniers honneurs à cet excellent citoyen. Johann Scherrer a bien mérité du raiffeisenisme suisse. Nous garderons à sa mémoire un reconnaissant et durable souvenir.

NOTE DE LA REDACTION

Les nombreux comptes rendus d'assemblées générales ordinaires des Caisses affiliées paraîtront dans le prochain numéro.

A. JÆGGI, pépinières forestières
Recherswil, (Soleure)
offre des

PLANTES FORESTIÈRES

de toutes espèces
Tél. (065) 4 74 25 **Demandez prix courant**
Membre de la caisse Raiffeisen
Recherswil (Soleure)

ETUDES DE CONSTRUCTIONS RURALES

Plans
Soumissions
Vérifications
(Neuf et transformations)
H. RAMAZZINA
Architecte

13 Bd Georges-Favon GENÈVE Tf. 5 00 91 et 5 71 92

PHARMACIE ÉCONOMIQUE

R. SUARD, pharmacien Rue des Deux-Ponts 7 - Tél. (022) 5 06 65

GENÈVE-Jonction

Spécialisée en **PRODUITS VÉTÉRINAIRES**
Vous envoie par retour du courrier:
tous **remèdes** pour les **soins** aux **animaux**:

Poudres contre la **toux** et contre la **diarrhée des porcs.** Idem contre la **diarrhée des veaux.**

Breuvage pour les **vaches vélées:**
le paquet Fr. 1.75, les 6 paquets Fr. 9.—

Tous renseignements gratuits sur demande

L'INCOMPARABLE
BENDIX
lessiveuse automatique, à volonté semi-automatique, à toute épreuve. A défaut d'eau chaude, adjonction de chauffage automatique suisse (brevet suisse).
ELITE INDUSTRIELLE - 5 78 41 - Cité 15
GENÈVE

A vendre
TRACTEURS D'OCCASION
VEVEY.DIESEL avec moteur Junkers
VEVEY-PÉTROL avec moteur Buick
AUTO-TRACTEUR à roue normale 11.25:24 et faucheuse

Il s'agit d'occasions en parfait état; prix très avantageux.
S'adresser à A. Herzog, tracteurs Vevey, case postale Frick/Aargovie.

RÉGIE DES ANNONCES: ANNONCES SUISSES S. A.

Vitola
FUTTER-FOURRAGES
N° 10

pour porcs d'élevage, les truies et leurs porcelets

est le fourrage de l'éleveur de porcs prévoyant

Prospectus et mode d'emploi vous seront envoyés gratuitement par les fabricants contre envoi de cette annonce.

Les Hoirs d'Ernest Grau, Ried/Chiètres

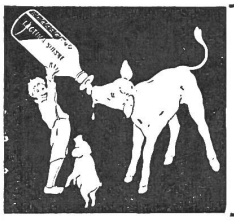

LACTINA

l'aliment complet de qualité pour veaux et porcelets permet 60 % d'économie.

Echantillon gratuit et prospectus sur demande

LACTINA SUISSE PANCHAUD S.A. VEVEY

Impression :
Imprimerie
Fawer & Favre S. A.
Lausanne

Utilisez vos loisirs, en cultivant le

CHAMPIGNON

de Paris. — Gain accessoire. Notice explicative illustrée gratuite à AGALUX, Service, 5, rue du Stand 46, Genève.

La Pagina dei Raiffeisenisti della Svizzera italiana

LE CASSE RURALI TICINESI NEL 1951

Prima di voler passare in breve rivista i risultati conseguiti dalle Casse rurali ticinesi durante la gestione 1951, ci sia permesso esprimere a tutti i signori dirigenti ed in modo particolare ai nostri solerti cassieri il più vivo ringraziamento per il diligente e proficuo lavoro svolto.

Tutte le affiliate ticinesi hanno rimesso all'Unione i conti annuali entro il termine statutario, ciò che da prova di promettente disciplina. E ciò non è poco. Solo chi ha già portato a termine almeno una volta i lavori di fine anno, può riconoscere e valutare giustamente l'enorme lavoro che si pretende dai nostri « contabili improvvisati ».

Sottolineamo infatti che tutti i cassieri esercitano questo loro mandato quale occupazione secondaria, vale a dire dopo il quotidiano lavoro in fabbriche, nel commercio, nell'industria, nell'artigianato od in altre professioni. Solo la bontà della causa induce questi nostri collaboratori a sacrificare giornalmente alcune ore del meritato riposo per il bene comune.

E benchè il movimento raiffeisenista ticinese si trovi agli inizi del suo cammino, possiamo proclamare, sicuri di non temere smentita, che la nuova opera sociale incontra ovunque sempre più accoglienti simpatie. I rurali ticinesi vanno pian piano abbandonando il deprecato spirito isolazionista e si vedono proprio decisi ad assicurarsi l'indipendenza finanziaria ed economica attraverso reciproca fiducia e collaborazione, in una parola attraverso la tanto benefica *cooperazione.*

Sonvico che per oltre 20 anni è rimasta sola sulla breccia si trova circondata da altre 20 Casse rurali, fra le quali *Claro* e *Medeglia* fondate nel 1951.

La vitalità dell'organizzazione, la necessità di simili istituzioni si riscontra anche nell'effettivo dei soci.

I 23 membri fondatori di Sonvico sono diventati man mano 60 nel 1930, e 285 nel 1945, 596 nel 1948, 842 nel 1950 e finalmente 1007 al 31 dicembre 1951. Un numero di 168 nuovi soci ha rafforzato le file raiffeiseniste durante l'ultimo esercizio!

Queste sono cifre molto eloquenti e dicono molto di più di tante ampollose parole, che i preconcetti ed i dubbi che circondavano l'istituzione di Raiffeisen vanno man mano cadendo, facilitando quindi rapido progresso. Il tempo perduto nell'indifferenza, nei dubbi, non può più essere ricuperato; però si può far meglio per l'avvenire; e questa è infatti la parola d'ordine dei nostri raiffeisenisti.

Lo spirito di fiducia non è caduto dal cielo. I dirigenti raiffeisenisti hanno dovuto dimostrare, nel corso di questi loro primi anni di oculata amministrazione, di saper assicurare al popolo della campagna una gerenza solida ed affidante sotto ogni punto di vista. Grazie ai nostri principi, ciò è stato non solo possibile, ma addiritura facile.

La rigorosa osservanza delle disposizioni statutarie e la stretta collaborazione con l'amministrazione centrale hanno permesso ai pionieri raiffeisenisti di superare di primo acchito i numerosi ostacoli. Ciò ha inspirato fiducia nei concittadini; gli uni si resero conto che la responsabilità personale solidale — assunta con la qualità di membro, spauracchio numero uno per chi non conosce il funzionamento della Cassa rurale — si riduce praticamente ad un problema che potrebbe esser definito quasi formale, mentre altri hanno dovuto riconoscere che il depositare i propri risparmi alla Cassa rurale significa beneficiare di ottime condizioni di interesse ed assicurarsi a priori garanzie almeno uguali a quelle di qualsiasi altro ente finanziario.

La Cassa rurale *non* è una banca come tutte le altre; è un'istituzione cooperativa creata nell'interesse dei propri soci. Essa esclude quindi qualsiasi speculazione, qualsiasi credito in bianco, malgrado che simili operazioni siano fonte di interessanti guadagni presso altri istituti. La Cassa rurale vive modestamente; la sua azione è guidata unicamente dall'interesse dei soci e dei propri depositanti. Gli uni e gli altri le danno la loro fiducia; per essi ella vuole quindi operare.

E' sicuramente questo uno degli elementi principali che hanno favorito lo sviluppo delle nostre istituzioni nel Ticino. Questa è la ragione per la quale i primi depositi in cassa a risparmio, limitati a poco più di 25 000 fr. nel 1924 passarono ad oltre 100 mila nel 1929, per raggiungere il primo milione nel 1946, superare il secondo milione nel 1950 e portarsi a quota 2 600 000 nel 1951.

Anche le obbligazioni di cassa ed i libretti di deposito incontrarono larghe simpatie. Le prime figurano in bilancio con 468 000 fr. mentre i versamenti su libretti di deposito si cifravano al 31 dicembre 1951 a 514 300 fr.

I servizi resi dalle modeste Casse rurali alla nostra popolazione rurale possono essere giustamente apprezzati solo allorquando si considera che oltre i tre quarti di simili depositi hanno trovato sicuro impiego nei vari campi di attività.

Circa 2,5 milioni vennero distribuiti ai soci sotto forma di mutui ipotecari, di prestiti a termine- o di mutui garantiti da fidejussione personale o da pegno di valori, oppure quali anticipi in conto corrente, mentre oltre 600 mila fr. rappresentano anticipi ad enti pubblici. In questo modo è stato possibile bandire in buona parte lo strozzinaggio e liberare l'onesto lavoratore dalle unghie dell'usuraio. Ecco il vero scopo della Cassa rurale: salvare il singolo individuo, apprezzarne i suoi valori morali, emanciparlo, favorire la sua indipendenza finanziaria.

Le condizioni applicate ai mutui (ipotecari 3 ½ %) permettono ad ogni debitore di far fronte senza eccessivi sforzi agli obblighi contrattuali. Con ammortamento annuale il singolo cittadino diventa a poco a poco padrone dei suoi beni senza elemosine, senza aiuti statali nè di terzi, riaquistando la propria indipendenza grazie alla buona volontà, al rispetto della propria firma, degli impegni liberamente assunti.

La cassa rurale permette ad ognuno di risollevarsi escludendo i pericoli di condizioni troppo onerose.

Nel complesso, a fine dicembre 1951 le Casse rurali ticinesi presentano una buona liquidità generale. Oltre mezzo milione figura sul conto corrente ordinario a vista presso la Cassa Centrale, a costante disposizione delle singole Casse rurali locali, mentre ulteriore liquidità è assicurata da depositi in conti vincolati, beneficianti di particolari favorevoli condizioni d'interesse.

La media dei mutui accordati si aggira sui 6000 franchi, ciò che dimostra come le Casse Raiffeisen dedichino la loro attenzione alle piccole operazioni di credito, cercando in tal modo di soddisfare un numero possibilmente elevato di soci ed assicurando una vasta ripartizione dei rischi, fattore fondamentale della politica bancaria cooperativista.

Anche il conto profitti e perdite chiude, in generale, in modo soddisfacente. Malgrado la presenza di un margine minimo tra tassi creditori e debitori l'esercizio 1951 ha permesso un rallegrante consolidamento interno. Il beneficio netto di Fr. 11 328.82 venne devoluto, conformemente alle disposizioni statutarie, al fondo di riserva. I mezzi propri (fondi di riserva e quote sociali) rappresentano così il 3,8 % dei depositi.

*

In generale tutte le Casse hanno registrato un'eccedenza nei depositi. Pur senza voler passare in rivista ogni singola Cassa, ci piace rilevare come Stabio e Morbio Inferiore (ambedue con un bilancio superiore ai 500 000 fr.) persistino con tenacia — e con qualche successo — l'inseguimento in rapporto a Sonvico; quest'ultimo è però riuscito a trincerarsi dietro il primo milione. Sino a quando un simile privilegio?

Rivera ha pure rafforzato la sua posizione, portando il suo bilancio a fr. 378 000.

Anche Quinto è riuscito a superare i primi duecentomila franchi di depositi, tenendo così alta la bandiera del raiffeisenismo anche per le regioni alpine. Fra le giovani, Arogno mantiene con successo il ritmo di primi mesi di fondazione ed à potuto portare la somma di bilancio a 280 000 fr. dopo soli due anni di attività.

Impossible sarebbe naturalmente il voler commentare seppure succintamente le risultanze di ogni singolo istituto. D'altr'onde il quadro che ne risulterebbe potrebbe facilmente trarre in inganno.

E' infatti assolutamente impossibile dedurre dalle cifre dei bilanci conclusioni del tutto oggettive circa la necessità o meno di una data Cassa rurale in un dato Comune, circa i servigi assicurati in una data regione.

Non rari sono infatti i casi che Casse rurali con modesti bilanci assicurano egualmente alla comunità locale servigi incommensurabili. Non è la concessione di prestiti elevati che giustifica la presenza di una Cassa rurale; è lo spirito che anima la sua azione, il suo operato. Sovente alcune centinaia di franchi anticipati al momento opportuno possono evitare serie difficoltà a qualche modesto operaio, a qualche semplice famiglia, che nei grandi centri non incontrerebbe nè appoggio, nè comprensione.

E vorremmo quasi dire, che il filantropo Raiffeisen ha lanciato la sua geniale istituzione proprio a favore dei piccoli, dei modesti e dei semplici; a favore quindi di colui che più frequentemente ed altrettanto facilmente — strana ed ingiusta legge umana! — è abbandonato a se stesso, in balia alle difficoltà.

E' per questo che tutte le Casse rurali, indipendentemente dalla forza dei loro bilanci, e dai più o meno importanti capitali amministrati, arrivano ad adempiere compiti la cui importanza non differisce in eguali proporzioni.

Tutte mirano infatti a raggiungere la stessa meta:

servire la comunità

Ecco la missione, ecco l'opera delle Casse rurali.

Nel Ticino, molto resta sicuramente ancora da fare. I signori dirigenti sono consci dei loro doveri morali verso i posteri Appunto per questo si persevererà con tenacia nell'opera iniziata, elevando le singole Casse a vera fonte comunale di armonia, di fratellanza, di comprensione e di reciproca collaborazione.

I primi sucessi, conquistati attraverso non poche difficoltà, malgrado le inevitabili diffidenze che circondano il nascere di ogni nuova iniziativa, sono presagi di buon auspicio e contemporaneamente la miglior caparra per l'ulteriore sviluppo e di altra coscienziosa attività.

IL CONGRESSO RAIFFEISEN 1952

L'eco delle imponenti manifestazioni di Ginevra non è ancora spento, che i raiffeisenisti elvetici sono nuovamente chiamati a congresso per deliberare sull'attività svolta durante la gestione 1951.

Basilea ci riserverà gli onori di casa!

Ci ritroveremo quindi fra le mura di una delle più grandi metropoli della Svizzera tedesca, che ha sempre occupato una posizione eccezionale. Quale sede di importanti concili, la città era già ben nota nel medio evo; fu uno dei principali centri della vita artistica durante il rinascimento ed ospitò l'unica università svizzera sino al XIX secolo.

Attualmente occupa ancora un posto di primo ordine nel campo delle arti e delle scienze.

Basilea offre ai suoi visitatori numerosi monumenti storici, ammirati musei ed apprezzatissime galerie artistiche.

Quale curiosità degne di interesse speciale potremmo forse ricordare, tra altro, la cattedrale ed il municipio, il museo storico e delle belle arti, i monumenti di S. Giacomo e di Strasburgo, ed infine il giardino zoologico. I Juattro ponti sul Reno offrono pure un quadro di particolare bellezza.

I raiffeisenisti svizzeri organizzarono la loro « landsgemeinde » tre volte a Basilea, e precisamente nel 1923, nel 1935 e nel 1942.

La federazione di Basilea-Campagna raggruppa attualmente 14 Casse rurali con oltre 2519 soci; la somma dei loro bilanci supera i 20,6 milioni di franchi. Il movimento generale cifrantesi a ca. 47 milioni rende superfluo qualsiasi ulteriore commento in merito alla loro proficua attività.

Il comitato della federazione basilese invita cordialmente i raiffeisenisti elvetici a partecipare numerosi e porge loro un patriottico benvenuto.

*

Il congresso 1952 dovrà deliberare, accanto alle abituali trattande di ordine amministrativo, in merito alla creazione di un fondo di garanzia per buona gestione dei signori cassieri.

Il nuovo fondo faciliterà sensibilmente il compito ai signori cassieri, costretti sin'ora, come alle disposizioni statutarie, a produrre una determinata garanzia per buona gestione.

I vantaggi derivanti dalla creazione di questo nuovo fondo ed il suo funzionamento vennero illustrati durante le assemblee regionali e ci dispensiamo quindi da un nuovo commento dettagliato.

L'ordine del giorno prevede inoltre la elezione del consiglio di amministrazione e di quello di sorveglianza.

Come la buona tradizione lo vuole, il congresso offrirà ai delegati anche qualche ora di allegro ed istruttivo svago. Una gita in battello lungo il Reno, con visita ai grandi porti, rappresenterà una grata occasione per gettare uno sguardo curioso in un campo d'attività economica e commerciale particolarmente importante e forse nuovo per la maggior parte dei gitanti.

Arrivederci dunque a Basilea il 4 e 5 maggio pv.!

La Suisse raiffeiseniste à fin 1951

La Svizzera raiffeisenista alla fine 1951

934 Caisses Raiffeisen

dont

305 en Suisse romande
567 en Suisse alémanique
25 en Suisse italienne
37 en Suisse romanche

Etat fin 1951

(Classement par cantons)

Cantons	Nombre de Caisses	Nombre de sociétaires	Déposants d'épargne	Dépôts d'épargne Fr.	Réserves Fr.	Somme du bilan Fr.
Appenzell R.-E.	3	460	1 386	2 625 507.08	107 706.04	3 609 896.63
Appenzell R.-I.	2	196	1 102	2 039 144.25	70 943.48	2 366 811.06
Argovie	94	11 376	54 169	83 099 402.49	5 718 850.40	126 128 823.54
Bâle-Campagne	14	2 519	8 764	11 912 233.95	1 016 047.95	20 626 269.73
Berne	109	9 687	34 617	54 813 893.82	2 434 212.30	72 765 450.02
Fribourg	65	6 496	30 408	43 034 778.85	3 276 376.58	66 037 396.54
Genève	35	1 934	4 750	7 237 580.29	600 374.32	15 112 275.33
Glaris	1	120	601	1 109 070.10	38 203.55	1 274 803.30
Grisons	74	4 687	14 176	15 440 897.47	1 067 676.32	34 195 431.40
Lucerne	41	4 153	24 035	27 827 599.29	1 710 671.42	40 549 524.16
Neuchâtel	29	2 071	7 185	9 401 882.68	391 277.33	15 088 395.43
Nidwald	4	425	3 568	4 469 544.17	248 408.36	5 279 997.97
Obwald	4	427	1 852	3 050 408.76	123 856.20	4 193 459.59
St-Gall	81	14 362	79 194	134 157 082.71	10 905 618.90	224 904 883.73
Schaffhouse	3	365	1 756	2 799 994.70	167 337.85	4 712 609.64
Schwytz	14	2 143	11 570	13 982 280.04	792 631.51	19 611 336.46
Soleure	68	8 922	45 209	74 588 039.71	5 049 309.51	107 231 367.91
Tessin	21	1 007	1 446	2 600 387.93	64 998.64	4 313 510.43
Thurgovie	43	5 994	26 511	50 789 437.02	5 035 606.34	112 927 194.77
Uri	17	1 291	5 377	7 053 894.51	301 946.66	9 283 312.34
Valais	122	12 411	29 227	40 654 101.58	3 197 355.29	71 910 566.16
Vaud	70	5 652	18 145	29 917 973.56	2 667 836.67	49 459 258.28
Zoug	10	824	3 769	5 937 831.77	192 757.09	8 006 515.70
Zurich	10	671	2 915	3 940 626.86	354 790.80	9 057 212.25
1951	934	98 193	411 732	632 483 593.59	45 534 793.51	1 028 646 202.37
1950	912	94 944	394 826	591 112 043.67	41 922 782.90	970 569 274.86
Augmentation en 1951	22	3 249	16 906	41 371 549.92	3 612 010.61	58 076 927.51